**RECONNAISSANCE DE DETTE**

Souscripteur : SAS Khépri Invest, représentée par Monsieur Laurent Berlie et Mme Evelyne Revellat

Bénéficiaire : SAS AMCOM, représentée par Monsieur Nicolas Beaujon

Somme principale : 10 000€ (dix mille euros)

Date de versement : Il est prévu que la Société demande un financement bancaire qui permettra le remboursement de ladite somme dans les meilleurs délais.

1. Contrevaleur reçue, le souscripteur s’engage à rembourser au bénéficiaire, à l’adresse

Cette reconnaissance de dette reconnaît un prêt en argent entre les parties concernées. Le souscripteur (celui qui reçoit le prêt) s'engage à payer une somme déterminée à une date déterminée au bénéficiaire (celui qui accorde le prêt) ou à l'ordre du bénéficiaire.